



# PROGRAMME

La session 5 va permettre aux membres de la Convention Citoyenne pour le Climat de finaliser les propositions des groupes de travail thématiques en indiquant leurs intentions et ambitions tout en précisant leur acceptabilité sociale. Outre le travail d'appropriation de l'ensemble de ces mesures à 150, la Convention débattera et exprimera ses premières propositions de rédaction concernant la révision de la Constitution ainsi que les principes de financement de la transition écologique.

Ce programme sera complété, notamment avec l'ensemble des intervenants, d'ici vendredi 7 février 2020.

## Vendredi 7 Février 2020

11h00-12h30

### **Reprise de contact en groupes de travail thématiques**

Les membres de la Convention prennent connaissance des compléments d'information apportés par le groupe d'appui suite aux demandes adressées en session 4 ainsi que des contributions extérieures de la phase finale de la plateforme Contribuez.

14h00-15h30



### **Plénière d'ouverture**

Après une présentation des objectifs et du programme de la session 5, les membres de la Convention se verront exposer une vue d'ensemble des mesures que les groupes de travail doivent finaliser, appuyée d'un retour global du groupe d'appui et du comité légistique. Cette séquence sera l'occasion d'un temps d'échanges et de débat à 150.

15h30-19h30

### **Réunion des groupes de travail thématiques**

Les 5 groupes thématiques (Se loger, Se déplacer, Se nourrir, Consommer, Produire et travailler) reprennent leurs travaux afin de finaliser leurs propositions et préparent leur présentation aux autres groupes.

## Samedi 8 février 2020

- 9h00-10h30 Reprise des travaux en groupes thématiques**  
Les groupes thématiques organisent leurs parcours de discussion et présentation des propositions prévus l'après-midi.
- 10h45-12h30 Auditions**  
**DIFFUSION EN DIRECT D'UNE AUDITION ET PUBLICATION A POSTERIORI DES AUDITIONS DES 4 AUTRES GROUPES**  
Les membres de la Convention interrogent des intervenants extérieurs sur certaines réflexions spécifiques des groupes de travail pour lesquelles une meilleure compréhension des positionnements et des freins dans la mise en œuvre de la transition écologique a été identifiée.
- 14h00-16h00 Débat sur la révision de la Constitution**  
Réunis à 150, les membres de la Convention débattront des propositions de modification de la Constitution pour renforcer la lutte contre le changement climatique ainsi que de son opportunité à partir des contributions des membres sur leur plateforme de travail pendant l'intersession.
- 16h00-19h00 Travaux en îlots**  
Répartis et circulant entre « îlots » présentant des ensembles de mesures, les membres de la Convention prendront connaissance des propositions formulées par les groupes thématiques afin de les enrichir.
- 20h00-23h00 Rédaction collective des propositions**  
Après dîner, les volontaires finaliseront les mesures et les propositions concernant la Constitution.

## Dimanche 9 février 2020

- 9h00-11h00 Discussions collectives sur les messages forts**  
Après une présentation du travail des volontaires mené la veille au soir, les membres de la Convention débiteront un travail collectif sur leurs conclusions finales en échangeant sur l'expérience de la Convention, leurs messages clés au gouvernement, aux différents acteurs et plus largement à la société française.
- 11h15 - 14h45 Débat sur les principes de financement**  
Les membres de la Convention débattront à 150 des leviers de financements de la transition écologique sur la base de l'enregistrement vidéo de l'audition par l'escouade des économistes **Agnès Benassy-Queré** et **Christian Chavagneux** en session 4.
- 14h45 - 15h15 Conclusion de la session 5**